

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-six à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 35
DATE DE LA CONVOCATION	18/09/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	02/10/2026

OBJET :

Acquisition foncière - Immeuble bâti - Démolition pour création d'un "îlot de fraîcheur" - Rue Colonel Roux

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. Olivier PAUCHON , Mme Delphine ROLLAND , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Mélissa FOULQUE , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Alexandre MOUGIN , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , Mme Isabelle CAMBOS , M. Bruno PATRON , Mme Elodie BRUTINEL LARDIER , M. Alain BLANC , Mme Valérie PAUCHON-BIANCOLINO , Mme Christiane BAR , M. Elie CORDIER , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , Mme Savine JUNOT , Mme Mylène ARMANDO , Mme Aurélie ALLEMAND , Mme Jennifer WILD
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Vincent MEDILI procuration à M. Roger DIDIER, M. Claude BOUTRON procuration à M. Jérôme MAZET, Mme Nina AMAR CAL procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Joël REYNIER, M. Gil SILVESTRI procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Solène FOREST, M. Georges MUNOZ procuration à Mme Ginette MOSTACHI, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Savine JUNOT

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Elodie BRUTINEL LARDIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

La Ville de Gap envisage d'acquérir l'immeuble "La Commanderie", sis 20 rue Colonel Roux et cadastré aux n° 37 et 297 section CT.

En effet, du fait de sa situation et de sa mitoyenneté avec l'immeuble communal situé 9 place Georges de Manteyer et cadastré au n° 296 section CT, une telle acquisition immobilière est motivée par le projet de réaliser, après démolitions des deux immeubles, un espace public végétalisé afin de créer un "îlot de fraîcheur" en plein cœur de ville.

En outre, il convient de souligner que l'immeuble dont l'acquisition est envisagée fait l'objet d'une procédure de mise en sécurité telle que définie par les articles L.511 et suivants du code de la construction et de l'habitation.

Cette procédure a été engagée du fait d'un bombement du mur extérieur donnant sur la rue du Connétable.

Cet immeuble relève du statut de la copropriété.

Le bâtiment présente 3 étages sur rez-de-chaussée et se décompose comme suit :

- Un sous-sol comprenant des caves ;
- Un rez-de chaussée présentant 3 locaux commerciaux dont l'accès est directement réalisé sur la rue Colonel Roux ;
- Un 1er étage et un 2ème étage comprenant chacun 3 appartements ;
- Un 3ème étage comprenant 3 appartements dont 2 sont configurés en duplex.

Au sein du bâtiment, la plupart des locaux d'habitation et des locaux commerciaux sont, à ce jour, occupés.

Les différents copropriétaires sont les suivants :

- Madame Laurence MATHIEU propriétaire d'une cave (lot n° 1) et d'un studio au 3ème étage (lot n° 17) ;
- Madame Simone FACHE propriétaire d'une cave (lot n° 2) et d'un appartement type T4 en duplex au 3ème étage et combles (lot n° 16) ;
- Monsieur Jean-François SIMONNET propriétaire d'une cave (lot n° 4) et d'un appartement de type T2 au 2ème étage ;
- Monsieur Michel SAURON propriétaire d'une cave (lot n° 5) et d'un appartement de type T2 au 1er étage (lot n° 12) ;
- Monsieur Christian QUEYREL propriétaire des 3 locaux commerciaux en rez-de-chaussée (lots n° 6, 7 et 8) ainsi que d'une réserve également située en rez-de-chaussée (lot n° 9) ;
- Monsieur Florian FONTRouGE propriétaire d'un appartement de type T2 au 1er étage (lot n° 10) ;
- Monsieur Noé BRIANCON propriétaire d'un studio au 1er étage (lot n° 11) ;
- Madame Evelyne DREUX propriétaire d'une cave (lot n° 20) et d'un appartement de type T2/T3 au 2ème étage (lot n° 13) ;
- Mesdames Marie-Christine EHRHART née ALIBERT et Danièle ALIBERT veuve LAFFONT indivisaires, respectivement à hauteur de 25% et 75%, d'un studio au 2ème étage (lot n° 14) ;

- Madame Sophie BROCHU propriétaire d'un appartement de type T3 en duplex au 3ème étage et combles (lot n°18).

Le service des Domaines a été consulté et a rendu un avis précisant la valeur des lots pour chacun des copropriétaires sus désignés. Les avis du service des Domaines sont joints à la présente délibération.

Néanmoins, compte tenu de la procédure de mise en sécurité portant sur l'immeuble et les éventuels travaux de confortement qui devront être réalisés sur le bâtiment afin de garantir la sécurité publique jusqu'à sa démolition, il a été convenu avec les copropriétaires d'acquérir leurs biens à un prix diminué de 8 % par rapport à la valeur vénale mentionné dans les avis du service des Domaines.

Ainsi, les prix d'acquisition convenus avec les différents copropriétaires sont les suivants :

- 77 832,00 € à Madame Laurence MATHIEU ;
- 235 966,20 € à Madame Simone FACHE ;
- 87 197,60 € à Monsieur Jean-François SIMONNET ;
- 86 825,00 € à Monsieur Michel SAURON ;
- 250 111,20 € à Monsieur Christian QUEYREL ;
- 155 516,80 € à Monsieur Florian FONTRouGE ;
- 76 203,60 € à Monsieur Noé BRIANCON ;
- 144 541,20 € à Madame Evelyne DREUX
- 80 026,20 € à Mesdames Marie-Christine EHRART et Daniel ALIBERT ;
- 170 094,20 € à Madame Sophie BROCHU.

Chacun des copropriétaires a adressé un courrier valant offre de vente en Mairie.

La présente délibération sera notifiée par lettre recommandée à chacun des copropriétaires cédant. Ces notifications vaudront acceptation des offres susvisées et formeront le lien contractuel.

Le montant total de ces acquisitions s'élève à 1 364 314,00 €.

Enfin, il convient de souligner que compte tenu de l'impératif d'obtenir la propriété de l'ensemble de l'immeuble pour mener à bien son projet " d'îlot de fraîcheur ", les acquisitions susvisées sont liées et interdépendantes les unes aux autres si bien que la Ville de Gap :

- devra procéder à l'acquisition simultanée de l'ensemble des lots auprès des différents copropriétaires ;
- ne pourra pas donner suite à l'ensemble des acquisitions dans le cas où l'une des acquisitions ne pourrait être régularisée en considération de contraintes juridiques pouvant être révélées par les états hypothécaires ou d'événements, à ce jour imprévisibles, et portant sur la qualité des titulaires de droits réels sur les biens objets de l'opération.

En vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts, la Commune sollicite l'exonération de tout droit au profit du Trésor Public.

Décision :

Il est proposé sur avis favorables des Commissions de l'Urbanisme, de l'Agriculture et de la Transition Énergétiques, et des Finances réunies respectivement les 14 et 16 septembre 2026 :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télécours citoyens accessible à partir du site www.telercours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Article 1 : d'approuver les acquisitions immobilières aux prix et conditions indiqués ci-dessus et auprès de chacun des copropriétaires de l'immeuble "La Commanderie" sis 20 rue Colonel Roux et cadastré aux n°37 et 297 section CT.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à ces acquisitions et notamment les actes authentiques de vente.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

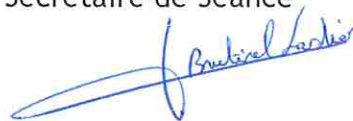
- POUR : 43

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Elodie BRUTINEL LARDIER

Transmis en Préfecture le : 6 OCT 2026

Affiché ou publié le : 6 OCT 2026



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE VAUCLUSE**

PÔLE GESTION PUBLIQUE
PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE
CITÉ ADMINISTRATIVE
AVENUE DU 7^{ÈME} GÉNIE
BP 31091

84097 AVIGNON CEDEX 9

Téléphone : 04 90 80 41 45

Mél. : ddfip84.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Christel MORAND

Courriel : christele.morand@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04.90.80.41.45

Réf. DS : 24 98 39 02

Réf. OSE : 2025-05061-48 327-01

302 - SD



FINANCES PUBLIQUES

M. LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES
PUBLIQUES

À

M. LE MAIRE DE GAP

AVIGNON, le 18/05/2026



AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr

Désignation du bien : APPARTEMENT ET CAVE (Lots 17 et 1)

Adresse du bien : 20 RUE DU COLONEL ROUX À GAP (05000)

Valeur : 84.600€ assortie d'une marge d'appréciation de 20%

des précisions sont apportées au paragraphe "détermination de la valeur" (voir §9 page 7)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE VAUCLUSE

PÔLE GESTION PUBLIQUE

PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE

CITÉ ADMINISTRATIVE

AVENUE DU 7^{ME} GÉNIE

BP 31091

84097 AVIGNON CEDEX 9

Téléphone : 04 90 80 41 45

Mél. : ddfip84.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Christel MORAND

Courriel : christele.morand@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04.90.80.41.45

Réf. DS : 24 98 39 02

Réf. OSE : 2025-05061-48 327 02

302 - SD



FINANCES PUBLIQUES

M. LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES
PUBLIQUES

À

M. LE MAIRE DE GAP

AVIGNON, le 18/05/2026



AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr

Désignation du bien : APPARTEMENT CAVE (Lots 16 et 2)

Adresse du bien : 20 RUE DU COLONEL ROUX À GAP (05000)

Valeur : **256.485€** assortie d'une marge d'appréciation de **20%**

des précisions sont apportées au paragraphe "détermination de la valeur" (voir §9 page 8)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE VAUCLUSE**

PÔLE GESTION PUBLIQUE
PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE

CITÉ ADMINISTRATIVE

AVENUE DU 7^{ÈME} GÉNIE

BP 31091

84097 AVIGNON CEDEX 9

Téléphone : 04 90 80 41 45

Mél. : ddfip84.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

302 - SD



FINANCES PUBLIQUES

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Christel MORAND

Courriel : christele.morand@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04.90.80.41.45

Réf. DS : 24 98 39 02

Réf. OSE : 2025-05061-48 327 - 03

M. LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES
PUBLIQUES

À

M. LE MAIRE DE GAP

AVIGNON, le 18/05/2026



AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr

Désignation du bien : APPARTEMENT ET CAVE (Lots 15 et 4)

Adresse du bien : 20 RUE DU COLONEL ROUX À GAP (05000)

Valeur : **94.780€** assortie d'une marge d'appréciation de 20%

des précisions sont apportées au paragraphe "détermination de la valeur" (voir §9 page 7)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE VAUCLUSE

PÔLE GESTION PUBLIQUE

PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE

CITÉ ADMINISTRATIVE

AVENUE DU 7^{ÈME} GÉNIE

BP 31091

84097 AVIGNON CEDEX 9

Téléphone : 04 90 80 41 45

Mél. : ddfip84.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

302 - SD



FINANCES PUBLIQUES

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Christel MORAND

Courriel : christele.morand@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04.90.80.41.45

Réf. DS : 24 98 39 02

Réf. OSE : 2025-05061-48 327 - 04

M. LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES
PUBLIQUES

A

M. LE MAIRE DE GAP

AVIGNON, le 18/05/2026



AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr

Désignation du bien : APPARTEMENT ET CAVE (Lots 12 et 5)

Adresse du bien : 20 RUE DU COLONEL ROUX À GAP (05000)

Valeur : 94.375€ assortie d'une marge d'appréciation de 20%

des précisions sont apportées au paragraphe "détermination de la valeur" (voir §9 page 7)

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Christel MORAND

Courriel : christele.morand@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04.90.80.41.45

Réf. DS : 24 98 39 02

Réf. OSE : 2025-05061-48 327 - 10

M. LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES
PUBLIQUES

A

M. LE MAIRE DE GAP

AVIGNON, le 12/06/2026



AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr

Désignation du bien : LOCAUX COMMERCIAUX ET RÉSERVE (Lots 6 à 9)

Adresse du bien : 20 RUE DU COLONEL ROUX À GAP (05000)

Valeur : **271.860€** assortie d'une marge d'appréciation de 20%

des précisions sont apportées au paragraphe "détermination de la valeur" (voir §9 page 9)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE VAUCLUSE

PÔLE GESTION PUBLIQUE
PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE
CITÉ ADMINISTRATIVE
AVENUE DU 7^{ème} GÉNIE
BP 31091

84097 AVIGNON CEDEX 9

Téléphone : 04 90 80 41 45

Mél. : ddfip84.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

302 - SD



FINANCES PUBLIQUES

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Christel MORAND

Courriel : christele.morand@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04.90.80.41.45

Réf. DS : 24 98 39 02

Réf. OSE : 2025-05061-48 327 - 05

M. LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES
PUBLIQUES

À

M. LE MAIRE DE GAP

AVIGNON, le 18/05/2026



AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr

Désignation du bien : APPARTEMENT (Lot 10)

Adresse du bien : 20 RUE DU COLONEL ROUX À GAP (05000)

Valeur : 169.040€ assortie d'une marge d'appréciation de 20%

des précisions sont apportées au paragraphe "détermination de la valeur" (voir §9 page 7)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE VAUCLUSE

PÔLE GESTION PUBLIQUE
PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE

CITÉ ADMINISTRATIVE

AVENUE DU 7^{ÈME} GÉNIE

BP 31091

84097 AVIGNON CEDEX 9

Téléphone : 04 90 80 41 45

Mél. : ddfip84.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Christel MORAND

Courriel : christele.morand@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04.90.80.41.45

Réf. DS : 24 98 39 02

Réf. OSE : 2025-05061-48 327 - 06

302 - SD



FINANCES PUBLIQUES

M. LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES
PUBLIQUES

À

M. LE MAIRE DE GAP

AVIGNON, le 18/05/2026



AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr

Désignation du bien : APPARTEMENT (Lot 11)

Adresse du bien : 20 RUE DU COLONEL ROUX À GAP (05000)

Valeur : **82.830€** assortie d'une marge d'appréciation de 20%

des précisions sont apportées au paragraphe "détermination de la valeur" (voir §9 page 7)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE VAUCLUSE

PÔLE GESTION PUBLIQUE

PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE

CITÉ ADMINISTRATIVE

AVENUE DU 7^{ME} GÉNIE

BP 31091

84097 AVIGNON CEDEX 9

Téléphone : 04 90 80 41 45

Mél. : ddfip84.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Christel MORAND

Courriel : christele.morand@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04.90.80.41.45

Réf. DS : 24 98 39 02

Réf. OSE : 2025-05061-48 327 - 07

302 - SD



FINANCES PUBLIQUES

M. LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES
PUBLIQUES

A

M. LE MAIRE DE GAP

AVIGNON, le 18/05/2026



AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr

Désignation du bien : APPARTEMENT ET CAVE (Lots 13 et 20)

Adresse du bien : 20 RUE DU COLONEL ROUX À GAP (05000)

Valeur : 157.110€ assortie d'une marge d'appréciation de 20%

des précisions sont apportées au paragraphe "détermination de la valeur" (voir §9 page 7)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE VAUCLUSE

PÔLE GESTION PUBLIQUE
PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE

CITÉ ADMINISTRATIVE

AVENUE DU 7^{ÈME} GÉNIE

BP 31091

84097 AVIGNON CEDEX 9

Téléphone : 04 90 80 41 45

Mél. : ddfip84.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

302 - SD



FINANCES PUBLIQUES

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Christel MORAND

Courriel : christele.morand@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04.90.80.41.45

Réf. DS : 24 98 39 02

Réf. OSE : 2025-05061-48 327-08

M. LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES
PUBLIQUES

À

M. LE MAIRE DE GAP

AVIGNON, le 18/05/2026



AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr

Désignation du bien : APPARTEMENT (lot 14)

Adresse du bien : 20 RUE DU COLONEL ROUX À GAP (05000)

Valeur : **86.985€** assortie d'une marge d'appréciation de 20%

des précisions sont apportées au paragraphe "détermination de la valeur" (voir §9 page 7)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE VAUCLUSE

PÔLE GESTION PUBLIQUE

PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE

CITÉ ADMINISTRATIVE

AVENUE DU 7^{ME} GÉNIE

BP 31091

84097 AVIGNON CEDEX 9

Téléphone : 04 90 80 41 45

Mél. : ddfip84.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Christel MORAND

Courriel : christele.morand@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04.90.80.41.45

Réf. DS : 24 98 39 02

Réf. OSE : 2025-05061-48 327 - 09

302 - SD



FINANCES PUBLIQUES

M. LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES
PUBLIQUES

A

M. LE MAIRE DE GAP

AVIGNON, le 18/05/2026



AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr

Désignation du bien : APPARTEMENT ET CAVE (Lots 18 et 19)

Adresse du bien : 20 RUE DU COLONEL ROUX À GAP (05000)

Valeur : 184.885€ assortie d'une marge d'appréciation de 20%

des précisions sont apportées au paragraphe "détermination de la valeur" (voir §9 page 8)